



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le recteur de l'académie de Poitiers
Chancelier des universités
à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements

s/c de Madame et Messieurs,
les Inspecteurs d'Académie – Directeurs
Académiques des Services de l'Éducation Nationale

Poitiers, le 05/11/2018

Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne

Délégation
Académique
au Numérique
Educatif

.....
.....
.....

Affaire suivie par
Dominique QUERE
DAN

Courriel
dane@ac-poitiers.fr

Adresse postale
22 rue Guillaume VII le
Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers Cedex

Objet : Lettre de mission des enseignants référents aux usages pédagogiques du numérique (RUPN) en établissement.

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,

Vous trouverez en pièce jointe la lettre de mission des enseignants Référents aux Usages Pédagogiques du Numérique (RUPN) pour l'année scolaire 2018-2019.

Outre le recours à l'application « mettre à jour les fonctions/rôle des personnels », accessible par l'intranet, je vous saurai gré de bien vouloir compléter cette lettre avec votre / vos enseignants et de la renvoyer signée au DAN, de préférence par voie électronique : dane@ac-poitiers.fr avant la fin de l'année civile 2018.

Cette lettre doit alimenter une réflexion partagée sur les besoins, la répartition des domaines d'activité de vos RUPN lorsque vous missionnez plusieurs enseignants, en fonction de leurs compétences et des priorités de votre projet d'établissement.

Je vous demanderai donc de recevoir prochainement votre/vos enseignants RUPN pour leur remettre cette lettre de mission, définir avec eux les priorités que vous leur indiquerez et envisager la période la plus propice au comité de pilotage du numérique, au sein de votre établissement.

Je profite enfin de l'occasion pour rappeler toute l'attention que M. le Ministre porte au numérique éducatif en général, et à la question des données personnelles des élèves en particulier.

Le DAN et ses équipes se tiennent à vos côtés pour vous accompagner, avec vos équipes. Je sais quant à moi pouvoir compter sur votre engagement sans faille.

Armel de la Bourdonnaye

Recteur de l'académie de Poitiers,
Chancelier des universités

Ressources :



Le Numérique au service de l'École de la confiance (dossier de presse – août 2018)
http://cache.media.education.gouv.fr/file/08 - Aout/36/1/DP-LUDOVIA_987361.pdf

Les qualités du RUPN : retour de l'enquête @ac-poitiers de juillet 2018
<https://tinyurl.com/RUPN2018>